

# USM31R - Sécurité, sûreté des sites et des flux

## Présentation

### Prérequis

Ce certificat de spécialisation s'adresse :

- aux titulaires d'un diplôme bac+3 (urbanisme, architecture, management, sécurité, etc.) ;
- aux personnes justifiant d'un niveau de formation dans un domaine compatible avec la spécialité du certificat ou bénéficiant des procédures de validation des études supérieures (VES) ou de validation des acquis personnels et professionnels (VAPP).

L'admission des auditeurs se fait sur candidature.

Auditeurs du CS91 ou CC150

### Objectifs pédagogiques

Sécuriser les espaces et les flux est un souci qui n'est pas nouveau, mais qui s'est radicalement transformé ces 30 dernières années, sous la pression conjuguée d'une modification profonde de la criminalité et de la résurgence des actes terroristes. Le certificat de spécialisation aborde les problématiques essentielles à l'exercice d'une obligation prévue par la loi :

- histoire et principes de la prévention situationnelle, limites et application en France depuis 1995 ;
- usages de prévention situationnelle pour les centres commerciaux, les sites touristiques, les événements, les trans-ports publics, les sites d'expositions, des concepts en transformation ;
- répartition des responsabilités et des rôles entre acteurs institutionnels et privés ;
- moyens humains techniques et contractuels existants et à venir ;
- conceptions urbaines modernes et redéfinitions.

### Compétences

Acquisition d'un savoir large de la prévention situationnelle, de ses principes théoriques sous-jacents, de ses limites et de ses évolutions possibles ;

- Acquisition des principes de sécurisation par destination des espaces et limites conceptuelles ;
- Acquisition des connaissances techniques et organisationnelles en pratique de sécurisation de centre urbain et commercial ;
- Développement d'une capacité d'anticipation et d'adaptation aux évolutions conceptuelles à venir.

## Programme

### Contenu

1 Intro générale : CNAM

2 HISTOIRE / Historique et principes de Prev Sit : CNAM.

3 SAVOIR / Prévention situationnelle à la française : les ESP / les référents sûreté / les audits : Un référent sûreté public.

4 USAGE / Grands Magasins et centres commerciaux : Professionnel.

5 USAGE / Accueil, touristes, Hébergements, hôtellerie : Professionnels.

6 SAVOIR / La sécurité en Ville, Métropoles, Communautés, Départements, Police, Polices, Pompiers.... Qui fait quoi ? : CNAM. Smart Cities : enjeux technologiques et nouvelle prévention situationnelle.

Mis à jour le 17-03-2023



**Code : USM31R**

Unité spécifique de type cours

4 crédits

**Responsabilité nationale :**

EPN15 - Stratégies / 1

**Contact national :**

EPN15 - Criminologie Psdr3c

2 rue Camille Guérin

22440 Ploufragan

09 72 31 13 12

[psdr3c@Lecnam.net](mailto:psdr3c@Lecnam.net)

7 USAGE / Grands Evénements Sportifs et culturels : CNAM et professionnels.

8 USAGE / Transports publics / Privés, nouveaux usages de déplacement : CNAM et opérateurs publics.

9 MOYENS / L'approche technologique : vidéosurveillance / Contrôle d'accès / Alarmes intrusion : Professionnel, diplômé CNAM.

10 USAGE / Sites d'expositions et grands salons : Professionnels.

11 MOYENS / Les moyens humains : Gardiennage, incendie, CNAPS, Espaces Privés/publics .... Les secours / L'intervention : Professionnels (en lien avec programme NCU HESAM Sécurité).

12 SAVOIR / MOYENS / Conceptions urbaines et prévention situationnelle : Architecte / Urbaniste HESAM.

## Modalités de validation

- Projet(s)
- Mémoire

## Description des modalités de validation

Mémoire sur projet